



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 18 avril 2016

Situation de la main d'œuvre

Suite aux questions posées lors de l'assemblée générale de samedi concernant la situation des mises à pied, le PWGSC (le 50 000 000 \$ accordé par le gouvernement) et les changements technologiques, il nous apparaît important d'apporter certaines précisions.

Tout d'abord, il faut savoir que le PWGSC est accordé à l'employeur pour moderniser l'usine et non pas pour garantir un niveau d'emploi.

Pour ce qui est des changements technologiques, notre convention collective nous protège pour nous assurer que si des changements surviennent, les gens en surplus sortent « par en haut » (retraite) et non « par le bas », avec des mises à pied.

Les changements technologiques n'ont pas d'impact sur les mises à pied et les rappels au travail. Les mises à pied sont directement liées au volume de production.

Lors des prochaines semaines, le comité exécutif mettra beaucoup d'emphase sur la situation des changements technologiques. Nous vous tiendrons au courant des développements et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Party du 50^e anniversaire

L'assemblée générale a adopté une proposition pour que le coût du billet soit à 10 \$ par personne. Les personnes qui ont déjà acheté des billets doivent retourner voir leur vendeur, pour obtenir un remboursement de 15 \$.

Nous vous invitons à vous procurer vos billets auprès de votre conseil syndical ou par le biais du bureau du syndicat.

50 ans, ce n'est pas rien !!!

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

En 2016, le 50^e anniversaire de votre syndicat !